

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AMR 46/010/2005 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 259/04 (AMR 46/012/2004 du 3 septembre 2004) et sa mise à jour (AMR 46/006/2005 du 3 juin 2005)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

**PÉROU Luis Alberto Ramírez Hinostrroza (h)
ainsi que les membres de sa famille**

Londres, le 19 septembre 2005

Le 15 septembre, deux inconnus à moto auraient fait feu sur Luis Alberto Ramírez Hinostrroza alors qu'il rentrait chez lui à pied, à Lima (la capitale), en compagnie de son garde du corps. Les deux hommes sont indemnes, mais Amnesty International est préoccupée par la sécurité de Luis Alberto Ramírez Hinostrroza et de sa famille, car il s'agit apparemment de la quatrième fois que cet homme est la cible d'une tentative d'assassinat.

Luis Alberto Ramírez Hinostrroza est témoin dans la procédure judiciaire engagée contre Luis Pérez Documet, un général à la retraite poursuivi pour la « disparition » de neuf personnes, en 1991, dans la ville de Huancayo. Avant cette dernière attaque, une voiture aurait été vue devant son domicile, le 29 août. De toute évidence, le conducteur filmait les faits et gestes de Luis Alberto Ramírez Hinostrroza.

À la suite de la troisième tentative d'assassinat manifestement dirigée contre Luis Alberto Ramírez Hinostrroza, la Cour interaméricaine des droits de l'homme a demandé au gouvernement péruvien, en juillet 2005, de fournir à cet homme une protection renforcée. Or, à la connaissance d'Amnesty International, Luis Alberto Ramírez Hinostrroza ne bénéficie pas encore de telles mesures.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous vivement préoccupé par la sécurité de Luis Alberto Ramírez Hinostrroza et des membres de sa famille, cet homme ayant manifestement été la cible d'une quatrième tentative d'assassinat, le 15 septembre 2005 ;
- exhortez les autorités à assurer la sécurité de cet homme et de ses proches, en adoptant toutes les mesures de protection qu'ils jugeront nécessaires ;
- demandez instamment qu'une enquête exhaustive et indépendante soit menée sur la tentative d'assassinat dont cet homme a fait l'objet, que ses conclusions soient rendues publiques et que les responsables présumés de ces agissements soient déférés à la justice ;
- efforcez-vous de savoir si les autorités ont enquêté sur les précédentes tentatives d'assassinat dont cet homme a été la cible et demandez-leur de rendre les résultats de ces investigations publics ;
- demandez aux autorités quelles dispositions elles ont mises en œuvre en vue de se conformer aux ordonnances rendues en juillet 2005 par la Cour interaméricaine des droits de l'homme.

APPELS À :

Ministre de l'Intérieur :

Dr. Rómulo Pizarro Tomasio
Ministro del Interior
Ministerio del Interior
Plaza 30 de Agosto s/n,
Urb. Córpac, San Isidro
Lima 27, Pérou

Fax : +51 1 225 7234

Formule d'appel : *Estimado Sr. Ministro, / Monsieur le*
Ministre,

Procureure générale :

Dra. Nelly Calderón Navarro
Ministra Fiscal de la Nación
Fiscalía de la Nación
Av. Abancay, cuadra 5 s/n
Lima 1
Pérou

Fax : +51 1 427 1792

Formule d'appel : *Sra. Fiscal General, / Madame la*
Procureure générale,

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

Coordinadora Nacional de Derechos Humanos
CNDDHH
Calle Pezet y Monel (ex Tupac Amaru) 2467
Lince, Lima 14
Pérou

Courriers électroniques : postmaster@dhperu.org

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Pérou dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 31 OCTOBRE 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*